

République Française
Département de l'Hérault
Commune de Montferrier sur Lez

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Commune
de Montferrier sur Lez
Séance du 5 juin 2026

DÉLIBÉRATION N°2026-20 : Convention de gestion entre Montpellier Méditerranée
Métropole et la commune de Montferrier sur Lez pour la gestion des « Bus du Savoir »
(transports des élèves du 1er degré sur le temps scolaire, pour des activités sportives,
culturelles, d'éveil et de découvertes sur le territoire métropolitain)

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à l'Espace Culturel le Devézou, en séance ordinaire, **le 5 juin 2026** à 08h00, sous la présidence de **Monsieur Frédéric GUEYDAN**, Maire.

Date de convocation et d'affichage : 29 mai 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 25

Présents : Monsieur Frédéric **GUEYDAN**, Mesdames Amélie **GIORGETTI**, Sophie **GAUCHER**, Sophie **GARRIGUE RIVENQ**, Alexia **MOURGUES**, Sylvie **PROFICHET**, Clémence **TREGOAT**, Jana **KRATKA**, Christelle **MOURIÉ-VANBRACKEL**, Sophie **DESCHAMPS**, Nathalie **RAYMOND**, Corinne **SEGUIN**,
Messieurs Christian **RAYMOND**, Bruno **BARASCUD**, Pierre **MERCIER**, Dominique **LOTA**, Clément **CAPDEVILA**, Philippe **GAILLARD**, Victor **KAHN**.

Représentés :

- Monsieur **Hugues MAIGNAN** a donné un pouvoir à Monsieur Pierre **MERCIER**
- Monsieur **Jean-Christophe AVARRE** a donné un pouvoir à Monsieur Frédéric **GUEYDAN**
- Madame **Nadine THOMAS** a donné un pouvoir à Madame Amélie **GIORGETTI**
- Monsieur **Alexis DUFFO** a donné un pouvoir à Monsieur Dominique **LOTA**
- Monsieur **Maxime ECHENNE** a donné un pouvoir à Monsieur Victor **KAHN**
- Monsieur **Simon VANHELST** a donné un pouvoir à Madame Nathalie **RAYMOND**

Absents :

- Steve **CHRÉTIEN**
- Valérie **GOMBERT**

Madame Sophie GARRIGUE RIVENQ est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe que le « Bus du Savoir » était un dispositif de transport des élèves des classes d'enseignement du 1er degré (maternelle et élémentaire) sur le temps scolaire, mis à disposition par la Métropole au bénéfice de ses communes membres, afin de favoriser la pratique sportive ainsi que les activités culturelles d'éveil et de découverte dans le cadre des programmes obligatoires et facultatifs d'enseignement.

S'agissant d'une activité de compétence communale, la Métropole ne peut continuer à assurer ce service tel qu'elle le faisait jusque-là.

Considérant toutefois que le niveau métropolitain est celui permettant d'assurer au mieux la coordination de ce type de prestation et, par là même, de maîtriser une partie de son coût, il est proposé une convention (annexée à cette note de synthèse) à toutes les communes membres intéressées, de confier la gestion de ce service à la Métropole.

Cette convention prend effet à compter de sa signature et de sa transmission au contrôle de légalité.
Elle est conclue pour une durée de 4 ans renouvelable.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte à la majorité par **25 voix POUR** :

- **D'approuver** la signature de la convention de gestion des « Bus du Savoir » entre Montpellier Méditerranée Métropole et la Commune de Montferrier sur Lez ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant habilité à cet effet, à prendre toutes dispositions et à signer tout acte et document rendu nécessaire pour l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme

Le 8 juin 2026

Frédéric GUEYDAN

Maire de la Commune de Montferrier sur Lez

